



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 MARS 2016**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 mars 2016 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Madame le Maire, Paola Hawa;
- Madame la conseillère Dana Chevalier;
- Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault;

Le directeur général, Monsieur Martin Bonhomme.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Monsieur le directeur général, Martin Bonhomme, agit comme secrétaire de la présente séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**03-068-16 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Francis Juneau

D'ouvrir la séance extraordinaire du 21 mars 2016. Il est 18 h 31.

Adoptée à l'unanimité.

**03-069-16 Ordre du jour**

Il est proposé par Dana Chevalier  
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

- 03-068-16 Ouverture de la séance
- 03-069-16 Ordre du jour

**2. Période de questions allouée aux personnes présentes sur les sujets traités à l'ordre du jour**

**3. FINANCES**

03-070-16 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018

**4. Dépôt de documents**

**7. Levée de la séance**

03-071-16 Levée de la séance

**2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES SUR LES SUJETS TRAITÉS À L'ORDRE DU JOUR**

Il y a 19 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 18 h 44 et s'est terminée à 19 h 17 se résument comme suit :

<b>Résumé de l'objet principal de l'intervention</b>	
1 <sup>er</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Trottoir rue Meloche – à quel endroit se fera la construction;</li> </ul>
2 <sup>e</sup> intervenant Non-résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Parc Robillard – Demande si des sommes sont affectées;</li> </ul>
3 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande la nécessité d'une génératrice à l'Hôtel de Ville et au Chalet Peter Williamson;</li> </ul>
4 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande pourquoi la Maison Braerob n'est pas au PTI;</li> <li>Demande si l'étude faite a freiné le projet;</li> <li>Demande si les citoyens supporteraient un projet de revitalisation de la Maison Braerob, est-ce que le conseil appuierait?;</li> </ul>
5 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande le coût des sommes affectées au projet Braerob à ce jour incluant les études et les frais légaux;</li> <li>Demande que la lettre émise par la Ville et l'Agglomération soit rendue publique;</li> <li>Opposition au projet Braerob;</li> </ul>
6 <sup>e</sup> intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Demande le montant de la subvention et le montant total du projet Braerob;</li> <li>Publication de la lettre;</li> </ul>
7 <sup>e</sup> intervenant Non-résident de la Ville de Sainte-Anne- de-Bellevue	<ul style="list-style-type: none"> <li>Engagement du conseil vis-à-vis la publication de la lettre de l'Agglomération;</li> </ul>

### 3. FINANCES

**03-070-16 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2016-2017-2018**

ATTENDU QUE l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit, entre autres, que le conseil doit préparer et adopter le programme des immobilisations de la Ville pour les trois années financières subséquentes;

EN CONSÉQUENCE :

**Proposition d'amendement :**

Une proposition d'amendement au programme triennal des immobilisations pour les années 2016-2017-2018 est demandée par Madame le maire Paola Hawa relativement à l'achat de terrain près de la Maison Michel-Robillard au montant de 150 000 \$;

Il est proposé par Paola Hawa  
Appuyé par Dana Chevalier

Un vote est demandé pour cet amendement :

<u>Pour :</u>	<u>Contre</u>
Dana Chevalier	Francis Juneau
Ryan Young	Daniel Boyer
Paola Hawa	Yvan Labelle
	Michel Boudreault

La proposition d'amendement est refusée sur division.

**Proposition originale :**

Il est proposé par Francis Juneau  
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le programme triennal des immobilisations pour l'année 2016, 2017 et 2018, dont copie est jointe en annexe « A ».

De publier un document explicatif du programme au lieu de le distribuer à chacune des adresses du territoire de la Ville, comme le permet l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'autoriser la dépense et le paiement de la publication ci-dessus dans le journal local Première Édition pour un montant maximal de 1 000 \$ à même le poste budgétaire numéro 02-140-00-341 du fonds général provenant du budget 2015.

Un vote est demandé :

<u>Pour :</u>	<u>Contre :</u>
Francis Juneau	Dana Chevalier
Daniel Boyer	Ryan Young
Yvan Labelle	Hawa Paola
Michel Boudreault	

La proposition originale est acceptée sur division.

#### 4. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le greffier par intérim dépose :

**Le certificat de signification de l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire attestant la réception de l'avis requis par l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes* par tous les membres du conseil, dont l'original est joint en annexe « B »;**

#### 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

<b>03-071-16      Levée de la séance</b>
--

Il est proposé par Daniel Boyer  
Appuyé par Francis Juneau

De lever la présente séance extraordinaire. Il est 19 h 21.

Adoptée à l'unanimité.

---

Paola Hawa  
Maire

---

Martin Bonhomme  
Greffier par intérim

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-10722*